

Audin flouée?

Écrit par saintlaurentduvar.net
Jeudi, 17 Octobre 2019 05:58

Alors que Nathalie Audin se dit soutenue par l'UDE et notamment grâce un courrier de Mathieu Cuip secrétaire de l'UDE mais en procès avec son groupe, Nicolas Delaire indique au nom de de l'UDE que le parti ne sait toujours pas s'il présentera quelqu'un aux municipales et n'est pas en discussion avec la candidate. Un communiqué est arrivé à Nice Matin : "Mme Audin n'est nullement investie par l'Union des démocrates et écologistes. Nos instances nationales ont validé des chefs de file dont elle ne fait pas partie. Elle ne peut donc se prévaloir du soutien de l'Union des démocrates et des écologistes (UDE)". Il faut vérifier avant de se lancer...

Réponse de Mathieu Cuip : Anne-Sophie Condemine, Christophe Madrolle et moi, nous n'avons jamais été exclus par le bureau national de l'UDE. Les statuts et le règlement intérieur de l'UDE précisent bien que ce n'est pas le bureau national qui peut exclure un membre du parti, mais la commission nationale de conciliation et de vérification, après une procédure contradictoire qui permette aux membres concernés de s'exprimer avant d'être exclus. Christophe Madrolle a d'ailleurs porté plainte contre François-Michel Lambert, qui a diffusé la nouvelle de cette exclusion et qui se dit porte-parole de l'UDE alors qu'il en a lui-même démissionné depuis novembre 2018 » affirme Mathieu Cuip à Nice Matin. Ce dernier confirme : " Nathalie Audin est bien la cheffe de file de l'UDE à Saint-Laurent-du-Var pour ces municipales "